
**États financiers de
Société de recherche sur le cancer /
Cancer Research Society**

31 août 2025

Rapport de l'auditeur indépendant	1-3
État des résultats	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
État de la situation financière.....	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires.....	8-15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2025, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelées collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 4 décembre 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132478

Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society

État des résultats

Exercice terminé le 31 août 2025

Notes	2025			2024		
	Fonds général	Fonds affectés	Total	Fonds général	Fonds affectés	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Campagnes annuelles	24 322 617	—	24 322 617	24 789 287	—	24 789 287
Dons majeurs et planifiés	3 814 554	46 603	3 861 157	2 541 893	188 438	2 730 331
Événements-bénéfice et autres	4 634 801	129 268	4 764 069	3 216 063	260 292	3 476 355
Contributions à la recherche	—	1 632 825	1 632 825	—	2 366 667	2 366 667
Revenus de placement réalisés	4 311 651	75 892	4 387 543	3 230 570	89 546	3 320 116
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	1 823 344	—	1 823 344	4 048 097	—	4 048 097
	38 906 967	1 884 588	40 791 555	37 825 910	2 904 943	40 730 853
Charges						
Campagnes annuelles	12 209 646	—	12 209 646	13 754 663	—	13 754 663
Dons majeurs et planifiés	268 393	—	268 393	227 806	—	227 806
Événements-bénéfice et autres	1 881 423	6	1 881 429	1 797 971	—	1 797 971
Administration	1 755 732	—	1 755 732	1 566 536	—	1 566 536
Amortissement des immobilisations	55 424	—	55 424	53 849	—	53 849
	16 170 618	6	16 170 624	17 400 825	—	17 400 825
Excédent des produits sur les charges avant subventions et bourses de recherche	22 736 349	1 884 582	24 620 931	20 425 085	2 904 943	23 330 028
Subventions et bourses de recherche (y compris les charges administratives afférentes de 807 873 \$ (671 001 \$ en 2024))	14 647 074	2 329 158	16 976 232	11 459 559	3 871 961	15 331 520
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	8 089 275	(444 576)	7 644 699	8 965 526	(967 018)	7 998 508

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 août 2025

	Investis en immobilisations	Dotations	Affectés d'origine externe	Affectés d'origine interne	Non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au 1 ^{er} septembre 2023	241 494	223 325	5 444 722	—	52 639 242	58 548 783
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(53 849)*	562	790 851	(1 758 431)	9 019 375	7 998 508
Acquisition d'immobilisations	25 832	—	—	—	(25 832)	—
Virements interfonds**	—	—	—	1 758 431	(1 758 431)	—
Soldes de fonds au 31 août 2024	213 477	223 887	6 235 573	—	59 874 354	66 547 291
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(55 424)*	383	597 390	(444 570)	7 546 920	7 644 699
Acquisition d'immobilisations	181 775	—	—	—	(181 775)	—
Virements interfonds**	—	—	—	444 570	(444 570)	—
Soldes de fonds au 31 août 2025	339 828	224 270	6 832 963	—	66 794 929	74 191 990

* Amortissement des immobilisations.

** Les virements interfonds correspondent à des affectations internes effectuées au cours de l'exercice.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society

État de la situation financière

au 31 août 2025

Notes	2025			2024
	Fonds général	Fonds affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif				
À court terme				
Encaisse	6 970 228	—	6 970 228	2 196 022
Débiteurs	63 501	—	63 501	103 939
Sommes dues par le Fonds général	—	7 057 233*	—	—
Frais payés d'avance	146 621	—	146 621	226 939
Placements	—	—	—	7 000 000
Autres actifs	77 075	—	77 075	83 374
	7 257 425	7 057 233	7 257 425	9 610 274
Placements	68 050 545	—	68 050 545	59 778 963
Immobilisations	339 828	—	339 828	213 477
	75 647 798	7 057 233	75 647 798	69 602 714
Passif				
À court terme				
Créditeurs et charges à payer	833 369	—	833 369	2 070 758
Sommes dues aux Fonds affectés	7 057 233*	—	—	—
Apports reportés	580 198	—	580 198	926 072
	8 470 800	—	1 413 567	2 996 830
Avantage incitatif lié au bail	42 241	—	42 241	58 593
	8 513 041	—	1 455 808	3 005 423
Engagements				
Soldes de fonds				
Investis en immobilisations	339 828	—	339 828	213 477
Dotations	—	224 270	224 270	223 887
Affectés d'origine externe	—	6 832 963	6 832 963	6 235 573
Non affectés	66 794 929	—	66 794 929	59 874 354
	67 134 757	7 057 233	74 191 990	66 547 291
	75 647 798	7 057 233	75 647 798	69 602 714

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, Christian Paupe, administrateur

_____, Marie Valcourt, administratrice

Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 août 2025

	2025	2024
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	7 644 699	7 998 508
Ajustements pour :		
Gain à l'aliénation de placements	(2 658 491)	(1 449 912)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(1 823 344)	(4 048 097)
Dons en placements	(933 823)	(294 964)
Amortissement des immobilisations	55 424	53 849
Amortissement de l'avantage incitatif lié au bail	(16 352)	(16 351)
	2 268 113	2 193 033
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Diminution (augmentation) :		
Débiteurs	40 438	(43 034)
Frais payés d'avance	80 318	(12 392)
Autres actifs	6 299	34 702
(Diminution) augmentation :		
Créditeurs et charges à payer	(1 237 389)	3 408
Apports reportés	(345 874)	244 312
	(1 456 208)	226 996
	811 905	2 420 029
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(26 639 170)	(36 093 080)
Produit de l'aliénation de placements	30 783 246	29 180 233
Acquisition d'immobilisations	(181 775)	(25 832)
	3 962 301	(6 938 679)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	4 774 206	(4 518 650)
Encaisse au début	2 196 022	6 714 672
Encaisse à la fin	6 970 228	2 196 022

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society

Notes complémentaires

31 août 2025

1. Constitution et nature des activités

La Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society (la « Société ») a été constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est reconnue à titre d'organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Ses activités consistent à organiser des collectes de fonds et à distribuer les fonds recueillis sous forme de subventions et de bourses de recherche afin de soutenir la recherche.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Société utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

(a) Fonds général

Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de tous les programmes et activités administratives de la Société à l'exception de ceux grevés d'affectations d'origine externe ou interne.

(b) Fonds affectés

Ces fonds présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux apports reçus grevés d'affectations d'origine externe ou interne. Ces apports financent la recherche pour l'avancement de la science visant la prévention, la détection ou le traitement d'un cancer donné selon les directives du donateur ou du partenaire.

Constatation des produits

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds général dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du Fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits des Fonds affectés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

2. Méthodes comptables (suite)

Dons de services

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures chaque année pour aider la Société à remplir sa mission. Puisqu'il est difficile d'en établir la juste valeur ces services ne sont pas comptabilisés aux états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Société dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts et dividendes gagnés, les intérêts et dividendes courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés sont incluses dans les produits de placements.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou toute prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre d'autres produits ou de frais financiers.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Société comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value la moins-value, déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations reçues sous forme d'apports sont comptabilisées à la juste valeur à la date où l'apport est reçu. L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif en fonction de leur durée de vie utile à un taux annuel de 20 %.

Les améliorations locatives sont comptabilisées au coût et amorties dès leur mise en service selon la méthode linéaire sur la durée restante du bail.

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à sa juste valeur ou à son coût de remplacement.

Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet d'une reprise.

Avantage incitatif lié au bail

L'avantage incitatif lié au bail représente une allocation pour des améliorations locatives octroyée par le bailleur. Cet avantage incitatif sera amorti en diminution des charges locatives selon la méthode linéaire sur la durée restante du bail.

Ventilation des charges

La Société entreprend divers programmes de collectes de fonds. Les coûts de chaque programme incluent les coûts du personnel et d'autres activités directement liées à la prestation du programme de même qu'une tranche des charges locatives et administratives de la Société.

Les charges salariales administratives imputées aux différents programmes le sont en fonction du temps consacré à chacun de ces programmes par le personnel administratif. Les charges locatives imputées aux différents programmes le sont en fonction du temps consacré à chacun de ces programmes par tout le personnel.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change réalisés sont imputés à l'état des résultats.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de l'état de la situation financière ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society

Notes complémentaires

31 août 2025

3. Placements

	2025	2024
	\$	\$
Placement, court terme		
Dépôt à terme, au taux de 3,90 %, échu en octobre 2024	—	7 000 000
Placements, long terme		
Fonds d'actions internationales		
Libellé en dollars américains	11 578 531	10 910 700
Placements en actions		
Libellés en dollars canadiens	11 854 670	10 288 425
Libellés en dollars américains	13 435 202	11 703 568
Obligations		
Libellées en dollars canadiens, valeur nominale de 22 030 642 \$ (19 333 092 \$ en 2024) à des taux d'intérêt variant entre 0,500 % et 7,338 % (1,100 % et 7,338 % en 2024) échéant entre novembre 2025 et juin 2083 (décembre 2024 et juin 2083 en 2024)	21 430 234	19 000 011
Fonds hypothécaires commerciaux		
Libellés en dollars canadiens	8 124 502	6 638 860
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Libellés en dollars canadiens	746 214	119 854
Libellés en dollars américains	673 448	949 066
Intérêts courus	207 744	168 479
	68 050 545	59 778 963

4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	2024
	\$	\$	\$	\$
Matériel de bureau	130 199	105 518	24 681	30 851
Matériel informatique	331 115	263 451	67 664	69 107
Logiciels et site internet	407 000	222 420	184 580	27 467
Améliorations locatives	214 723	151 820	62 903	86 052
	1 083 037	743 209	339 828	213 477

Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society**Notes complémentaires**

31 août 2025

5. Apports reportés

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	926 072	681 760
Apports encaissés au cours de l'exercice	2 015 829	1 745 834
Montants constatés au cours de l'exercice à titre de produits	(2 361 703)	(1 501 522)
Solde à la fin	580 198	926 072

Les apports reportés représentent les contributions aux collectes de fonds encaissées pour des activités qui auront lieu au cours des prochains exercices.

6. Revenus de placement réalisés

Les revenus de placement réalisés comprennent les éléments suivants :

	2025	2024
	\$	\$
Intérêts	1 399 292	1 359 226
Dividendes	721 118	735 254
Gain à l'aliénation de placements	2 658 491	1 499 912
	4 778 901	3 594 392
Moins : honoraires de gestion et de garde de placements	(391 358)	(274 276)
	4 387 543	3 320 116

7. Facilité de crédit

La Société a une facilité de cartes de crédit de 75 000 \$ (75 000 \$ en 2024). Au 31 août 2025, un montant de 8 568 \$ est utilisé (8 092 \$ au 31 août 2024).

8. Ventilation des charges

Les charges de salaires sont ventilées de la façon suivante :

	2025	2024
	\$	\$
Campagnes annuelles	222 224	235 998
Dons majeurs et planifiés	204 370	151 536
Événements-bénéfice et autres	195 257	233 817
Subventions et bourses de recherche	124 252	135 296
Administration	365 407	367 371
	1 111 510	1 124 018

Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society

Notes complémentaires

31 août 2025

8. Ventilation des charges (suite)

Les charges locatives sont ventilées de la façon suivante :

	2025	2024
	\$	\$
Campagnes annuelles	106 062	107 927
Dons majeurs et planifiés	13 598	16 002
Événements-bénéfice et autres	61 189	67 673
Subventions et bourses de recherche	41 699	32 336
Administration	67 535	66 089
	290 083	290 027

9. Opérations entre parties liées

La Société a effectué des opérations avec des administrateurs pour un montant de 90 495 \$ (35 000 \$ en 2024).

10. Engagements

(a) Soldes de fonds : engagements relatifs aux subventions et aux bourses de recherche

La Société a approuvé des engagements pour des subventions et des bourses de recherche tels qu'ils sont présentés ci-dessous. Bon nombre de ces subventions et de ces bourses visent des programmes échelonnés sur plusieurs années et à l'égard desquels une demande de renouvellement doit être produite chaque année. Bien que l'omission de renouveler la subvention ou la bourse de recherche entraînerait dans la plupart des cas l'annulation des programmes, il existe un engagement implicite qui se prolonge dans l'avenir. Les montants ci-dessous sont présentés en supposant que les programmes échelonnés sur plusieurs exercices qui ont été approuvés seront renouvelés annuellement :

	\$
2026	20 228 500
2027	14 010 000
2028	3 058 333
2029	2 066 667
2030 et suivantes	<u>1 000 000</u>
	40 363 500

Moins : tranche devant être assumée par des tiers	<u>(2 710 000)</u>
	<u>37 653 500</u>

Société de recherche sur le cancer / Cancer Research Society

Notes complémentaires

31 août 2025

10. Engagements (suite)

- (b) La Société a conclu d'autres ententes donnant lieu aux engagements annuels minimaux suivants :

	Locaux	Matériel et autres		Total
		\$	\$	
2026	306 521	12 433	318 954	
2027	306 521	9 761	316 282	
2027	178 804	8 423	187 227	
2029	—	5 879	5 879	
	791 846	36 496	828 342	

11. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, la Société est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Société fluctuent en raison des variations des prix du marché. Certains instruments financiers de la Société l'exposent à ce risque qui inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

a) Risque de change

La Société détient de l'encaisse en dollars américains d'un montant de 130 937 \$ CA (11 698 \$ CA en 2024) ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des actions américaines et une participation dans un fonds d'actions internationales également libellés en dollars américains. Par conséquent, elle est exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les produits afférents à ces instruments financiers.

b) Risque de taux d'intérêt

Les placements en obligations portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Société est exposée à un risque de prix autre en raison de ses placements en actions et en fonds d'investissements dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

11. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

La Société détient de l'encaisse et des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Société, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Société. Afin de réduire le risque de défaut des contreparties, la Société transige son encaisse auprès d'une banque à charte canadienne comme définie par la *Loi sur les banques* (Canada) alors qu'elle exige un crédit de premier ordre pour les obligations, soit une cote de qualité minimale de « A ».